MESSAGE DE M. CLAUDE GUÉANT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

À L'OCCASION DE LA SAINTE-BARBE 2011

En ce jour de rassemblement traditionnel des sapeurs-pompiers pour célébrer la Sainte-Barbe, je tiens à exprimer à chacune et chacun d'entre vous le témoignage de mon estime et de ma reconnaissance.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, vous avez à nouveau témoigné par votre engagement d'un sens du devoir hors du commun. Les valeurs que vous portez dans votre action de tous les jours sont exemplaires : le courage, l'altruisme, le don de soi sont le fondement de l'admiration que vous portent tous nos concitoyens, et tout spécialement lors des événements exceptionnels qui frappent notre territoire. Ce fut le cas il y a quelques semaines lors des intempéries survenues dans le sud de la France, mais également Outre-mer, pour vaincre l'incendie qu'a connu l'île de la Réunion.

Les 11 000 sorties quotidiennes que vous effectuez pour répondre à des situations d'urgence et de détresse sont autant de façons d'incarner ces valeurs, parfois au péril de votre vie. 9 sapeurs-pompiers ont perdu la vie dans l'exercice de leur mission en 2011. Je veux ici leur rendre hommage et dire toute ma solidarité à leurs familles et à leurs camarades.

Les actions conduites par le Gouvernement ont eu cette année pour objectif de moderniser et consolider le statut des sapeurs-pompiers. La loi relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, votée à l'unanimité du Parlement cet été, marque la reconnaissance qui est due aux volontaires en leur fournissant une protection plus importante. Les élus des départements et des communes savent à quel point le volontariat est la condition de l'excellence de la couverture territoriale des services départementaux d'incendie et de secours.

La modernisation de la filière des sapeurs-pompiers professionnels constitue également une grande avancée qui améliorera les conditions du déroulement de carrière et garantira son attractivité tout en se montrant respectueux du cadre budgétaire contraint dans lequel évoluent les finances des collectivités territoriales.

Les pouvoirs publics sont conscients des services que vous rendez à la communauté nationale. Ils sont à vos côtés pour faciliter les conditions d'exercice de vos missions.

A chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, je souhaite une excellente fête de Sainte-Barbe. Je souhaite également vous assurer de ma profonde estime et de celle de la Nation pour l'engagement dont vous ferez à nouveau preuve, lors des fêtes de fin d'année, au service de la population.

Claude GUÉANT